

Appel à projets 2019

Grandir en cultures

Donner aux enfants les moyens d'agir

Date limite de réception des dossiers : 24 juillet 2019

Contexte

• Être jeune dans un monde complexe

Que ce soit dans leur vie quotidienne ou via les médias et les réseaux sociaux, les enfants et les jeunes sont exposés à des enjeux majeurs qui conditionnent l'évolution de notre société. Parmi eux, trois grandes problématiques s'imposent :

- des risques environnementaux menacent les grands équilibres de la planète. Ils concernent notamment la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'épuisement des ressources naturelles, le bouleversement des écosystèmes, l'appauvrissement de la biodiversité ;

Comment développer, individuellement et collectivement, une plus grande conscience écologique et une relation respectueuse avec notre environnement et ses ressources ?

- les fractures territoriales et sociales se conjuguent et se renforcent entre les zones en développement et celles en voie de désertification, entre habitants riches et pauvres, entre populations porteuses de cultures différentes. Ces clivages et discriminations favorisent des tendances au repli, à la crispation identitaire, aux représentations *a priori* et au dévoiement des quêtes de sens ;

Comment vivre ensemble, et construire une culture commune qui reconnaisse la place de chacun ?

Comment faire de la diversité culturelle une source de vitalité et de renouvellement de notre société ?

- face à un modèle de démocratie représentative qui s'épuise, des modes de participation s'inventent et permettent à tout citoyen qui le souhaite d'être réellement partie prenante de la société, et de lui apporter sa contribution.

Comment contribuer à revitaliser la vie démocratique et l'exercice de la citoyenneté ?

• Se préparer aux responsabilités de l'âge adulte

Dans son appel à projets *Grandir en cultures*, la Fondation de France souhaite donner aux jeunes les moyens de devenir des citoyens, autonomes et responsables, qui sauront prendre en charge ces enjeux pour bâtir une société plus harmonieuse. Pour pouvoir agir, il faudra qu'ils disposent de savoir-faire et de connaissances, qu'ils soient créatifs, capables d'initiative, et qu'ils sachent coopérer. Autant d'aptitudes qui doivent s'apprendre et se pratiquer dès le plus jeune âge.

Objectifs

Dans cette perspective, la Fondation de France souhaite soutenir des projets culturels destinés aux jeunes âgés de 2 à 18 ans, qui sensibiliseront aux problématiques sociétales contemporaines, énoncées ci-dessus.

Ces projets proposeront des parcours organisés autour de quatre étapes, qui chacune leur permettra de :

- **développer leur imaginaire et leur créativité**, pour cultiver une façon d'être au monde sensible, personnelle ;
- **s'approprier des savoirs, des techniques et des méthodes de collaboration**, en participant à une réalisation collective ;
- **s'exercer à penser**, pour s'interroger sur le sens de ce qui est entrepris et en débattre ;
- **accroître leur capacité à agir**: selon les cas, les jeunes seront associés à la conception, à l'organisation, à la mise en œuvre, au suivi ou à l'évaluation du projet.

Les projets pourront explorer au choix les arts, l'artisanat d'art, les sciences de la nature ou les sciences humaines, ou croiser ces univers.

En effet, les arts et l'artisanat d'art éveillent les enfants aux dimensions sensibles et esthétiques. Ils leur donnent l'occasion d'exprimer leurs émotions, de se risquer à une expression libre du corps, de la parole et de la pensée. Ils invitent à découvrir les patrimoines culturels et la création contemporaine.

Quant aux sciences de la nature et aux sciences humaines, elles initient les enfants à la démarche scientifique : élaborer des hypothèses, observer, enquêter, analyser, restituer. Cette démarche leur permet de développer un esprit critique, de se défaire de leurs représentations, d'explorer ce vers quoi les poussent leur curiosité et leur avidité de connaissances.

Les pratiques numériques : la maîtrise des usages numériques est devenue nécessaire pour pouvoir s'insérer dans notre société. Compte tenu du potentiel important des outils numériques, il est souhaitable, sans toutefois être obligatoire, qu'ils soient intégrés dans les projets.

Qui peut répondre ?

Les associations, les équipements publics ou privés, éducatifs, culturels, scientifiques et de la petite enfance, implantés en France métropolitaine et ultra-marine.

Critères de sélection

Les projets seront analysés en référence aux critères suivants :

- **Public**: les enfants et les jeunes, âgés de 2 à 18 ans. Une attention particulière sera apportée aux publics issus des territoires urbains et ruraux prioritaires.
- **Mixité**: les groupes sont constitués pour favoriser la mixité, qu'elle soit, selon les contextes, de genre, territoriale, culturelle, sociale ou intergénérationnelle.
- **Ressources et références**: les projets mettent à disposition des jeunes des ressources culturelles diverses et de qualité, qui sont choisies en portant une attention aux références transmises par les cultures familiales. Ils réunissent des intervenants professionnels issus de disciplines diverses et aux compétences avérées.
- **Organisation du projet**: les jeunes participent à une réalisation collective et suivent un parcours organisé autour de quatre étapes, qui visent à :
 - ✓ développer l'imaginaire et la créativité ;
 - ✓ s'approprier des savoirs et des techniques ;
 - ✓ réfléchir et débattre sur le sens de ce qui est entrepris ;
 - ✓ participer à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et/ou à l'évaluation du projet.
- **Pilotage et auto-évaluation** : une démarche d'auto-évaluation est mise en place dès le démarrage du projet, et permet de piloter son déroulement.
- **Cofinancements**: les projets recourent à plusieurs financements publics et/ou privés.

À quoi les aides sont-elles affectées ?

Au financement des charges directes liées à la réalisation du projet. Toute demande d'aide au fonctionnement habituel d'un service ou d'une structure sera systématiquement refusée.

➤ Exemple d'un projet soutenu

Ludopolis - Ma ville en jeu et enjeux.

L'association Ebulliscience en partenariat avec l'association Chic de l'archi, spécialisée dans la médiation urbanistique, architecturale et paysagère auprès du jeune public, propose aux enfants des clefs de compréhension de leur environnement. Parce que l'architecture offre une transversalité entre différentes disciplines, le projet fait entendre la voix des enfants sur la vision de leur quartier aujourd'hui, et leur permet d'imaginer celui de demain. En utilisant les leviers d'expression des arts plastiques, les enfants vont explorer de manière sensible toutes les dimensions de la ville (ville imaginée, cité idéale, couleurs de la ville, sons et bruits, cartographie du territoire...), pour construire une culture commune qui reconnaisse à chacun une place juste.

Année 1 : pose des fondamentaux avec les enseignants de deux écoles primaires, balades urbaines, ateliers artistiques pour comprendre l'histoire de la ville à travers son architecture, rencontres avec des professionnels des métiers du bâtiment, ateliers scientifiques et techniques sur le son, l'équilibre, les échelles, le plan, la propriété des matériaux, la lumière...

Année 2 : réflexion sur la place réelle et souhaitée de l'enfant dans la ville à travers un forum organisé et conduit par les enfants et poursuite des ateliers.

Année 3 : création d'un fab-lab pour amener les enfants à la conception et à l'aménagement d'un espace, projet qui sera soumis aux responsables municipaux des aménagements urbains.

Ce projet permet l'acquisition de savoirs et de techniques, il suscite l'imagination et la créativité, il développe la pensée et l'esprit critique, il sensibilise aux questions environnementales en matière de construction et forme des citoyens acteurs de leur cadre de vie et ayant une capacité à agir.

Comment répondre ?

L'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets *Grandir en cultures* sont disponibles sur le site fondationdefrance.org, rubrique *Trouver un financement*.

Les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne jusqu'au **24 juillet 2019 avant 17h**.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les projets réceptionnés feront l'objet d'une présélection, courant première semaine de septembre.

Les dossiers présélectionnés seront instruits à l'automne, puis examinés par un comité d'experts réuni les 4 et 5 décembre 2019. Les décisions de financement seront uniquement communiquées par voie postale ou électronique.

Aides méthodologiques complémentaires



Accompagner les acteurs de terrain

Pour accompagner les acteurs de terrain dans la conception, la co-construction avec les bénéficiaires, le pilotage, le montage, la structuration des actions ou encore leur évaluation, le recours à un consultant compétent peut être utile. Il pourra être pour tout ou partie financé dans le cadre de ce soutien complémentaire. Un accord devra être donné par la Fondation de France sur présentation de la proposition technique et du CV du consultant pressenti par le porteur de projet.



Mon projet, également bon pour la planète !

La Fondation de France propose une aide pour évaluer les impacts environnementaux de la mise en œuvre du projet, bâtir un plan d'action avec des solutions alternatives et en évaluer les éléments financiers. Pour cela, un consultant spécialiste des enjeux que vous souhaitez aborder vous sera proposé afin d'adapter le plan d'action au plus près de vos besoins et de manière réaliste.



Avec les 857 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu près de 180 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux: l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

